



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

La FBAA et ses partenaires sociaux appellent à une conférence sur la sécurité

Le secteur du transport collectif de personnes est également à nouveau confronté à des cas d'agression. Des incidents récents à Genk et à Gand à l'encontre de chauffeurs de bus professionnels allongent un peu plus encore la liste des professions de service victimes d'agressions publiée en mars par l'institut Vias. Trop souvent, et de plus en plus fréquemment, les employés travaillant dans le transport de passagers, mais aussi dans d'autres professions comme les pompiers, les policiers et ambulanciers, sont confrontés à l'intolérance et au manque de respect dans l'exercice de leurs fonctions sociales, ce qui se traduit par des violences verbales et physiques.

C'est pourquoi la FBAA, soutenue par les partenaires sociaux représentatifs actifs dans le secteur du transport collectif de passagers, appelle à l'organisation d'une conférence sur la sécurité à court terme. Les entrepreneurs et employeurs du secteur des autobus et autocars considèrent que c'est leur devoir d'ouvrir un débat plus large sur le problème social récurrent d'intimidation, dont leurs employés sont victimes

La FBAA et ses partenaires sociaux restent ouvert à la collaboration avec d'autres groupes professionnels et acteurs partageant les mêmes idées, y compris les entreprises de transport public. Le but est de collaborer structurellement avec les autorités compétentes (Santé publique, la Mobilité et les Affaires intérieures), afin d'analyser en profondeur cette évolution sociale négative, d'en tirer les bonnes leçons et de lancer ensuite les actions communes nécessaires.

Ces informations sont extraites du communiqué de presse qui sera diffusé la semaine prochaine en vue d'ouvrir un débat social plus large.



Introduisez sans tarder votre demande de prime « Relance 2022 »

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale prévoit une aide supplémentaire pour les secteurs les plus touchés par la crise de la Covid-19, dont le transport de personnes. Les exploitants d'autocars et d'autobus peuvent introduire leur demande pour cette prime « Relance 2022 » jusqu'au 16/06 inclus. Cette semaine, les membres la FBAA ont reçu de plus amples détails à ce sujet dans une circulaire.

[Cliquez ici pour introduire votre demande de prime](#)



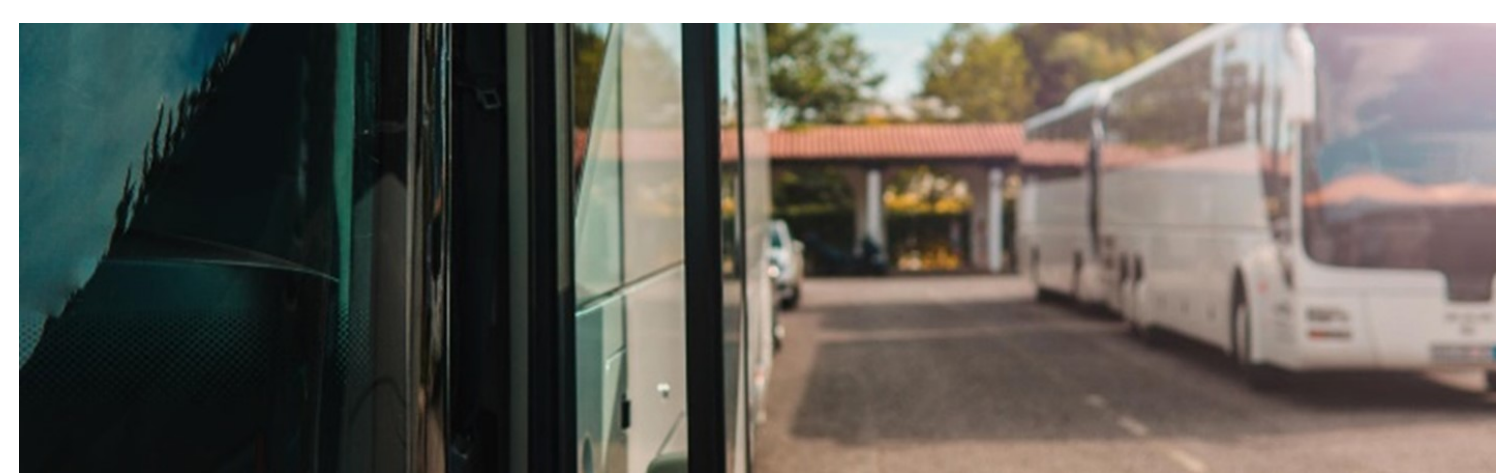
Soupir de soulagement

La nouvelle n'a certainement échappé à personne ! Depuis le lundi 23/05, le port du masque n'est plus obligatoire pour le transport de passagers. Les règles de voyage ont également été assouplies.

L'obligation de porter un masque est supprimée partout sauf dans les hôpitaux, dans les cabinets médicaux (chez le médecin) et dans les pharmacies. Le masque reste toutefois recommandé dans les lieux très fréquentés ou dans les environnements de soins tels que les maisons de repos. Une bonne ventilation des espaces intérieurs demeure également vivement recommandée car elle constitue une arme efficace contre la transmission des virus et profite aussi de manière générale à notre santé.

L'interdiction des voyages non essentiels depuis l'extérieur de l'Union européenne est levée. Sont également supprimées l'obligation de se faire tester et l'obligation de pouvoir présenter le Passenger Locator Form ou le certificat de vaccination, de rétablissement ou un résultat de test en cours de validité.

Le secteur entame dès lors un nouveau chapitre dans la nouvelle normalité. Les téléphones n'arrêtent pas de sonner et le casse-tête consiste surtout à planifier les missions et trouver les conducteurs et les véhicules appropriés. Nous n'allons pas nous en plaindre !



Paquet Mobilité 1 : règles de détachement

En tant que membre du groupe d'experts, la FBAA collabore étroitement avec l'IRU et la Commission européenne afin d'apporter plus de clarté dans l'application des règles de détachement pour les exploitants d'autocars et d'autobus.

Le Paquet Mobilité couvre de nombreux aspects sociaux pour le transport routier parmi lesquels, outre le détachement, les temps de conduite et de repos, le tachygraphe ainsi que l'accès à la profession et au marché.

Les nouvelles règles en matière de détachement des chauffeurs sont entrées en vigueur en février de cette année. Les opérateurs, mais aussi les services de contrôle, doivent se mettre d'accord sur les types de transport étant soumis à cette réglementation. À l'aide de ses membres, l'IRU a élaboré différents scénarios, des voyages de courte durée aux voyages de plusieurs jours pour les différents types d'autocar de tourisme, un avis largement repris dans la proposition que la CE présente actuellement.

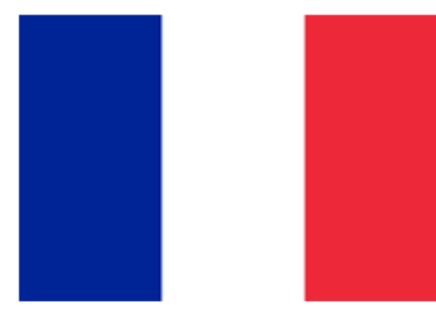
[Plus d'informations](#)

'FIT FOR 55': validation de l'usage exclusif du biocarburant pour les véhicules d'entreprises en France

- En France, un pas important a été franchi dans la validation de l'usage exclusif du biocarburant pour les véhicules d'entreprises.
- Les véhicules roulant exclusivement au B100 sont éligibles à la vignette Crit'Air 1, ce qui signifie qu'ils appartiennent désormais à la même catégorie qu'un véhicule 100 % électrique.

[Plus d'info](#)

La situation est tout autre en Belgique : le biocarburant ne figure pas sur la liste des aides prévues pour le transport de passagers, dans aucune des régions. Un débat difficile, ne serait-ce qu'à amorcer !



FRANCE : récapitulatif des zones à faibles émissions en 2022

En 2022, 13 métropoles françaises devraient être concernées par la mise en place ou le renforcement de Zones à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m). Amende forfaitaire en cas de non-respect d'une ZFE : 135€ pour les véhicules lourds. Des dérogations sont possibles (voir site des métropoles).

[Bison Futé a mis en place une carte indiquant l'ensemble des ZFE en France.](#)



CAR & BUS E-ZINE : Multiabus croit en une mobilité combinée associant les taxis

Depuis début 2022, la compagnie de bus de Tirlemont, Multiabus, roule également avec des taxis. Avec ce moyen de transport, l'entreprise souhaite offrir une solution aux personnes ayant des besoins de mobilité spécifiques qui ne sont pas prises en charge par les 'couches de transport supérieures' dans l'organisation du transport sur mesure en Flandre.

[Lisez davantage sur les raisons pour lesquelles Multiabus roule avec des taxis](#)

[Recevez les nouveaux e-zines dans votre boîte mail](#)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

JUIN 08	JUIN 14
-------------------	-------------------

Assemblée générale FBAA Liège / Assemblée générale FBAA Hainaut / FBAA Brabant wallon

JUIN 15	JUILLET 06
-------------------	----------------------

Assemblée générale FBAA Anvers / Conseil de direction FBAA

JUILLET 08

Comité de direction CFA

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux et Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

